



Litige entre client et artisan

Par theojulo

Bonjour,

Je savais pas trop ou aller, je vais essayer d'être le p!US clair possible.

Un ami a voulu rénover sa maison. Il fait appel a un électricien pour remettre au norme son elec et a un plaquiste.

Lors de l'absence de cet électricien soit mon ami soit le plaquiste tirent d autres cables, coupent un câble au mauvais endroit et mettent un câble d'interrupteurs a la place d'une prise.

Lorsque l'électricien revient, il essaye de se débrouiller avec ce qu'ils ont fait mais avoue que ce n'est pas fait correctement. Mon ami lui met tous sur le dos. Il le paie et

lui dit qu'il va terminer tout seul (il NY avait plus grand chose a faire)

Il y a plusieurs choses qui ne vont pas. L'électricien et répartis sur ordre de mon ami et de ne plus revenir mais il n'a rien fait signer et mon ami lui a envoyé un courrier avec ar l'obligeant a terminer le travail sous peine de poursuite.

L'électricien est repassé et a retiré certaines prises et inter la ou le câblage n a pas été fait par lui.

Est ce bien ou pas....?

Mon ami l'impose de remettre aux normes le travail qui a été fait par l'électricien mais ce travail a été aussi fait par le plaquiste et par mon ami. L'électricien veut lui faire Signer un bon de réception mais lui têtue comme il est il ne veut pas, il veut que l'électricien termine.

Comment ça se passe niveau juridique et assurance pour l'électricité et mon ami.

Je veux pas lui jeter la faute mais je pense mon pote a fait des erreurs..De plus que je connais les 2.

Si vous pouviez m'aider dans tous ça

Par ESP

Bonjour

Restez à l'écart et conseillez leur de faire appel au conciliateur de justice près le tribunal de proximité ou judiciaire.

Il faut trouver le meilleur arrangement car un problème d'électricité peut avoir de graves conséquences et votre ami peut être ennuyé..

- Par son assurance en cas de dégâts importants (incendie)
- Par l'absence de garantie biennale et/ou décennale en cas de malfaçons.